

## ACHETER VOTRE VÉHICULE INFINITI ACTUEL?

Il n'existe pas de meilleur véhicule d'occasion que celui que vous connaissez et conduisez déjà. Si vous décidez d'acheter votre véhicule, vous éviterez de payer d'éventuels frais de kilométrage excédentaire ou d'usure excessive du véhicule. Vous n'aurez pas à payer d'autres frais que le prix d'achat préétabli dans votre bail de location ainsi que les frais accessoires qui peuvent s'appliquer (ex. : les taxes de vente applicables, les contrôles relatifs à la sécurité et aux émissions, les frais d'immatriculation du véhicule, etc.). Si vous décidez d'acheter et avez besoin d'un prêt, SFI peut répondre à vos besoins en matière de financement. Notre équipe du service de gestion des clients en fin de location communiquera avec vous environ 60 jours avant la fin de votre bail de location. Nous nous efforçons de garder nos dossiers à jour pour ainsi nous assurer de communiquer avec vous dans les délais prévus. Vous pouvez également nous joindre au 1-800-268-6499 dans l'est du Manitoba, ou au 1-800-268-0764 dans l'ouest de l'Ontario pour discuter des options qui s'offrent à vous à l'approche de la fin de votre bail de location.



## QU'EST-CE QUE LE GUIDE D'USURE?

Brièvement, il s'agit d'un outil permettant d'évaluer l'état de votre véhicule, au terme de votre bail, afin de comprendre les frais additionnels que vous pourriez encourir lors de sa remise.

Puisque les bosses ne sont pas toutes pareilles, il est important de savoir différencier une indentation d'une égratignure. À la fin d'un bail, tout locataire d'un véhicule Infiniti a la responsabilité de le remettre dans un état correspondant aux normes établies dans le présent guide. L'« usure normale » signifie que votre véhicule respecte ces normes, c'est-à-dire qu'il présente des dépréciations esthétiques et mécaniques raisonnables associées à une utilisation quotidienne. On entend par « usure excessive » tout ce qui dépasse ces limites. Ce guide a justement pour but de vous aider à comprendre la différence entre les deux.



## USURE EXTÉRIEURE

Vous trouverez, dans les pages suivantes, un aperçu des formes les plus courantes d’usure extérieure du véhicule, y compris des exemples d’usure normale par rapport à une usure excessive.

### DOMMAGES À LA PEINTURE ET À LA CARROSSERIE

Vous vous approchez de votre véhicule après une séance de magasinage pour découvrir une nouvelle indentation. A-t-elle été causée par un chariot indisCIPLINÉ? Un conducteur distrait? Une cruelle intervention de la nature? Peu importe la raison, les ailes bosselées et les pare-chocs endommagés tombent généralement dans la catégorie de l’usure excessive. La gravité des dommages extérieurs est évaluée selon la taille, la quantité, la profondeur et l’emplacement des dommages.

#### USURE NORMALE

- Des égratignures de surface qui disparaîtront pendant une remise en état normale
- Des égratignures légères sur les pare-chocs qui n’endommagent pas la peinture

#### USURE EXCESSIVE

- Toute égratignure assez profonde pour que l’ongle accroche
- Les égratignures dissimulées par des retouches de peinture
- Les égratignures/fissures dans le revêtement de plastique des pare-chocs
- Les dommages aux pare-chocs en raison de contacts avec la chaussée, des butées d’aires de stationnement, etc.
- Toute quantité anormale d’égratignures sur les pare-chocs

### BOSSES

Il est possible de réparer certains types de bosses sans avoir recours à une procédure de retouche de peinture. Malheureusement, cette procédure est impossible sur des panneaux qui ont déjà été repeints.

#### USURE NORMALE

- Trois petites bosses ou moins sur les trois premiers panneaux, qu’il est possible de réparer sans retouche de peinture, sont généralement pardonnées.
- Les petites bosses difficilement perceptibles et situées à des endroits peu visibles

#### USURE EXCESSIVE

- Les bosses qui ont endommagé la peinture
- Les bosses très visibles ou de plus grande taille
- De petites bosses sur plus de trois panneaux
- Des bosses sur des panneaux qui ont déjà été repeints
- Plus de trois bosses sur un panneau situé sur le dessus (capot, toit, couvercle du coffre, etc.)

### PAREBRISÉ, PHARES ET FEUX ARRIÈRE

Vous conduisez tranquillement tout en savourant le sentiment de liberté que vous procure la route, quand, tout à coup, vous vous trouvez dans la mire d’un petit caillou qui s’est échappé du camion de gravier devant vous. Les dommages au pare-brise ne sont pas uniquement une réalité avec laquelle tous les conducteurs doivent composer, mais aussi une forme courante d’usure excessive.

De plus, il va sans dire que les phares et les feux arrière sont essentiels pour conduire un véhicule en toute sécurité. Tout élément endommagé ou qui ne fonctionne pas constitue donc une usure excessive

#### USURE NORMALE

- Petits éclats de verre qui se trouvent hors du champ de vision du conducteur. (Remarque : on définit le champ de vision du conducteur comme la zone de contact des essuie-glaces sur le pare-brise lorsqu’ils sont en marche.)

#### USURE EXCESSIVE

- Tout éclat ou égratignure dans le champ de vision du conducteur
- Toute égratignure ou tout éclat « en étoile » ou avec un « œil au centre »
- Toute fissure dans le pare-brise, une lentille de phare ou de feu arrière ou son couvercle
- Tout pare-brise présentant une réparation dans le champ de vision du conducteur
- Tous les dommages mentionnés ci-dessus nécessitent un remplacement de l’élément en cause; les réparations ne sont pas autorisées
- Les phares, feux arrière, clignotants de virage, antibrouillards, etc., qui ne fonctionnent pas ou qui ne sont pas de marque Infiniti doivent être remplacés

### ROUES ET ENJOLIVEURS

Les jantes ou enjoliveurs endommagés nuisent sérieusement à votre véhicule, tant sur le plan de la performance que de l’apparence. Généralement, il est normal que les jantes ou les enjoliveurs présentent des dommages esthétiques mineurs; ils sont donc acceptables.

#### USURE NORMALE

- Éraflures esthétiques de moins de 5 cm sans aucune conséquence sur la performance (capacité de rétention) de la jante ou de l’enjoliveur

#### USURE EXCESSIVE

- Éraflures esthétiques de plus de 5 cm
- Indentations dans la jante
- Tout dommage qui risque de nuire à la performance de la jante (aptitude à garder l’air ou à porter le véhicule)
- Jantes ou enjoliveurs de marque autre qu’Infiniti dont la peinture n’est pas durable
- Jantes ou enjoliveurs dont le fini s’écaille en raison de contacts avec d’autres surfaces (bordures de trottoir, etc.)
- Enjoliveurs manquants ou non assortis aux autres

### RÉPARATIONS ANTÉRIEURES

Malgré toutes les précautions que l’on peut prendre, les accidents demeurent inévitables. Les réparations aussi. Ainsi, les réparations apportées à votre véhicule sont acceptables, à condition qu’elles aient été faites correctement et, par conséquent, qu’elles ne réduisent pas la valeur du véhicule.

#### USURE EXCESSIVE

Toute réparation qui n’a pas été exécutée correctement, comme :

- Les fissures ou les « étoiles » dans la peinture provoquées par l’utilisation de peinture sans agent assouplisseur
- Une couche transparente qui se soulève ou se décolle
- Des marques de bandes adhésives provenant d’une préparation déficiente en vue d’une réparation
- Les marques de gouttes ou d’écoulement dans la peinture
- Une « peau d’orange » excessive
- Un excès de saleté dans la peinture
- Une couleur mal assortie
- Des marques de sablage sous la peinture
- Des cratères dans la peinture
- Des ondulations dans les réparations des panneaux
- Un défaut d’alignement (panneaux, portières, capot, coffre, hayon)

### PNEUS

Pour assurer une performance et une sécurité optimales, il convient de bien s’occuper des pneus de votre véhicule. S’ils ne sont pas usés uniformément, s’ils sont bombés, si les parois sont endommagées ou si l’épaisseur de la bande de roulement est inférieure à 3,2 mm, il y aura des frais pour les remplacer.

Si vous devez remplacer des pneus, assurez-vous d’acheter un jeu assorti, dont le type, la qualité, la taille et la cote correspondent aux pneus posés sur le véhicule en usine.

#### USURE NORMALE

- Pneus dont l’épaisseur de la bande de roulement est d’au moins 3,2 mm au point le plus usé
- Les pneus d’hiver seront acceptés sur les véhicules retournés entre le 1<sup>er</sup> novembre et le 31 mars

#### USURE EXCESSIVE

- Les pneus dont la bande de roulement est inférieure à 3,2 mm au point le plus usé
- Les pneus dont les parois sont endommagées (coupure, renflement, fissures, etc.)
- Tout pneu qui ne fait pas partie d’un jeu assorti sur chaque essieu
- Les pneus à crampons
- Les pneus dont le type, la qualité, la taille et la cote ne correspondent pas aux pneus d’origine du véhicule ne seront pas acceptés
- Les pneus d’hiver ne seront pas acceptés sur les véhicules retournés entre le 1<sup>er</sup> avril et le 31 octobre

## TÉMOINS D'AVERTISSEMENT

Il arrive parfois qu'un témoin au tableau de bord s'allume pour aviser le conducteur qu'un des éléments requiert une vérification. Ces témoins d'avertissement peuvent s'activer lorsqu'une réparation importante est nécessaire (laquelle serait considérée comme une usure excessive), tandis que d'autres signalent uniquement que le niveau d'un des fluides est bas (ne constitue pas une usure excessive)

### USURE NORMALE

- Le témoin multifonction
- Le témoin de bas niveau du carburant
- Le témoin de basse pression des pneus

### USURE EXCESSIVE

- Le témoin d'anomalie du moteur
- Le témoin des freins antiblocage
- Le témoin des coussins gonflables
- Le témoin de pression d'huile moteur



## QUELQUES FAITS À CONSIDÉRER AVANT LA FIN DE VOTRE BAIL

Notre objectif est de vous fournir un maximum d'information au sujet de l'usure du véhicule pour que la transition en fin de bail se fasse le plus aisément possible. Si vous avez des questions, appelez simplement au 1-800-268-6499. Un représentant Infiniti se fera un plaisir de vous aider. Nous espérons que vous avez apprécié votre expérience au volant d'un véhicule Infiniti et que vous ferez partie de la famille Infiniti pendant de nombreuses années encore.

Portez toujours votre ceinture de sécurité et abstenez-vous de consommer de l'alcool si vous devez conduire.

## USURE INTÉRIEURE

Vous trouverez, dans les pages suivantes, un aperçu des formes les plus courantes d'usure intérieure du véhicule, y compris des exemples d'usure normale par rapport à une usure excessive.

### TAPIS

Étant donné le nombre de déplacements que vous avez effectués avec votre véhicule Infiniti, nous ne nous attendons pas à ce que le tapis ait gardé l'aspect du neuf. Mais il y a une différence entre une usure normale et une usure excessive; le type de dommage dictera si le tapis peut être nettoyé ou réparé, ou bien s'il faudra le remplacer.

#### USURE NORMALE

- Toutes les taches qui s'enlèvent au cours d'une remise en état normale du véhicule

#### USURE EXCESSIVE

- Les taches trop marquées pour être enlevées pendant une remise en état normale du véhicule
- Tout type de brûlure en profondeur
- Toute déchirure, coupure ou effilochure visible

### CAPITONNAGE

Tant qu'il y aura des nids-de-poule et des tasses de café mal fermées, il y aura des taches sur le capitonnage. Heureusement, certaines taches sont tolérées. Les lignes directrices pour le capitonnage sont les mêmes que pour le tapis, comme vous le constaterez ci-dessous. Le capitonnage comprend les sièges, les garnitures de portière, les accoudoirs et la doublure du pavillon

#### USURE NORMALE

- Toutes les taches qui s'enlèvent au cours d'une remise en état normale
- Les coutures ouvertes sans signe d'abus évident

#### USURE EXCESSIVE

- Les taches trop marquées pour être enlevées pendant une remise en état normale
- Tout type de brûlure en surface
- Tout type de brûlure en profondeur
- Toute déchirure, coupure ou effilochure
- Toute égratignure du tissu
- Tout trou provoqué par le retrait d'accessoires de deuxième monte (ex. : support de téléphone cellulaire par exemple)

### PIÈCES ET ACCESSOIRES DIVERS

Malheureusement, même si vous vous êtes attaché à votre chaîne audio installée en usine, aux clés d'origine ou à la télécommande de verrouillage/déverrouillage des portières, vous devez tout rendre. Tout dommage causé au véhicule, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, par l'installation, le remplacement, le retrait ou le vol de toute pièce ou de tout accessoire, est considéré comme de l'usure excessive. Cela comprend tout dommage causé par l'ajout d'éléments de marque autre qu'Infiniti, comme une chaîne audio, un système de navigation, un système vidéo, un lecteur de musique, des antibrouillards, etc.

#### USURE EXCESSIVE

- Tout dommage causé par l'installation ou le retrait de pièces ou d'accessoires
- Des éléments manquants comme la radio, les haut-parleurs, le système de navigation, les phares, les clés, les télécommandes, les porte-clés, les écouteurs, les protège-bagages amovibles, etc.
- Toute pièce ou tout accessoire cassé ou qui ne fonctionne pas
- Les pellicules teintées mal posées dans les glaces, ou qui se décollent
- Tout dommage causé par des changements ou des modifications comme la pose d'attelages ou d'ailerons, ou encore le fait d'abaisser la suspension
- Les réparations qui ne remettent pas les rails du châssis, le sous-châssis ou la coque aux normes d'origine sont inacceptables et peuvent laisser soupçonner des dommages au châssis

## LISTE D'ÉVALUATION DE L'USURE

Servez-vous de cet outil pratique pour évaluer l'état de votre véhicule.

### EXEMPLES D'USURE EXCESSIVE

#### ÉGRATIGNURES

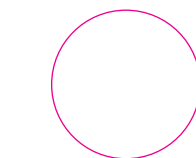
- Égratignures de plus de 6 cm
- Égratignures assez profondes pour que l'ongle accroche
- Égratignures dissimulées par des retouches de peinture
- Trop nombreux éclats de peinture

#### DIVERS

- Pneus dont la bande de roulement est inférieure à 3,2 mm
- Pièces cassées ou manquantes
- Réparations de piètre qualité à la suite d'une collision
- Dommages au châssis
- Glace ou pare-brise fissurés, cassés ou qui comportent des éclats

#### BOSSES

- Bosses qui ont endommagé la peinture
- Bosses qui ont de plus de 2 cm de diamètre
- Panneaux qui présentent 4 petites bosses ou plus



Taille maximale acceptable pour les bosses : 2 cm de diamètre



Taille maximale acceptable d'une déchirure, coupure, effilochure ou brûlure du capitonnage

La taille maximale acceptable pour une égratignure : 6 cm de longueur

